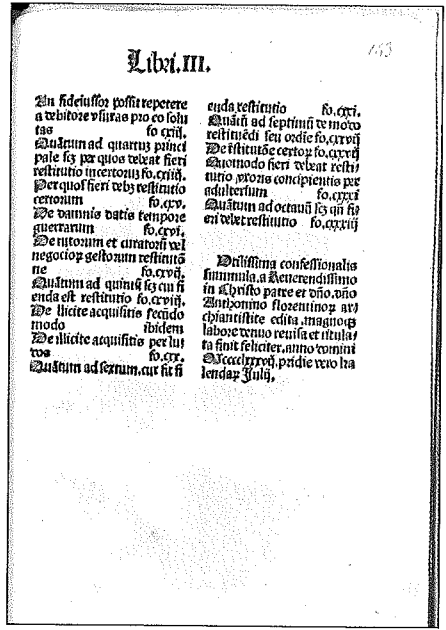


CERCLE D'HISTOIRE DE BRUXELLES

Un acte de mécénat d'Aubert Le Mire (1573-1640) en faveur des dominicains de Bruxelles

Renaud Adam
Historien attaché à la Bibliothèque Royale

Actuellement, est en cours à la Bibliothèque royale de Belgique une vaste opération de rétro-catalogage des 3000 incunables qui y sont conservés. La Réserve précieuse en a profité pour mettre sur pied le projet « Hic liber pertinet... » qui se donne pour but d'étudier les provenances de ses premiers imprimés. Grâce aux mentions manuscrites ou aux ex-libris imprimés retrouvés dans ces livres, on peut être mieux à même d'entr'apercevoir la constitution des fonds de la Bibliothèque royale et la circulation des livres de par le passé. Les résultats sont directement accessibles sur le catalogue connecté de la Bibliothèque royale (<http://www.kbr.be>).



ANTONIN DE FLORENCE, *Confessionale ...*, [Spire : Peter Drach], 30 juin 1487, in-quarto, fol. 143r (Bruxelles, KBR, Inc A 328)

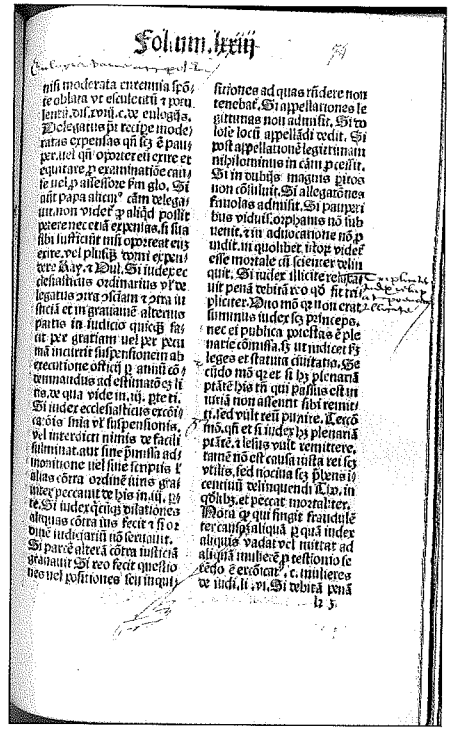
A cette occasion, nous avons exhumés deux incunables ayant jadis appartenu au grand érudit Aubert Le Mire : un résumé de la *Somme confessionnelle* du saint archevêque de Florence Antonin (1389-1459), publié le 30 juin 1487 et attribué à Peter Drach de Spire (nous le citerons *Confessionale*), et un supplément aux *Pisanelles* de Nicolas d'Osimo

(+1454) imprimé par François Renner de Heilbronn à Venise en 1482 (nous le citerons *Supplementum*). Les références complètes de ces deux ouvrages se trouvent en fin de l'article.

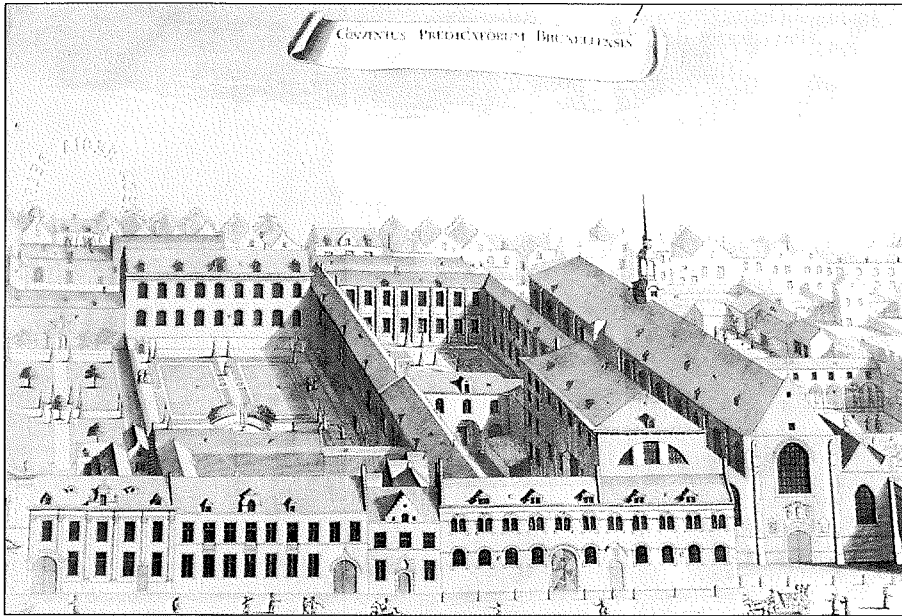
Avant de poursuivre, il est nécessaire de s'arrêter sur la personnalité d'Aubert Le Mire (1573-1640), ou Aubertus Miraeus, célèbre chez les médiévistes pour ses travaux en diplomatique. D'ailleurs, ses *Opera diplomatica Belgica*, dans la version rééditée et augmentée par Jean-François Foppens (1689-1761), sont encore utilisées de nos jours. Né d'une famille bourgeoise de Bruxelles en 1573, Aubert Le Mire débute ses études au Collège du Roi à Douai. Il les prolonge par des cours de théologie au Collège du Faucon puis au Grand Collège à Louvain où il obtient son titre de bachelier en 1596. La licence ne sera obtenue que bien plus tard, en 1611, lors d'un passage à Douai au cours d'une mission en France. Par le biais de protection en haut lieu, Aubert Le Mire est nommé chanoine de la cathédrale d'Anvers (1601). L'élection de son oncle Jean à l'évêché d'Anvers en 1603 voit grandir considérablement son influence au sein du chapitre cathédral. Les travaux d'Aubert Le Mire, principalement à caractère historique, laissent transparaître la personnalité d'un chrétien zélé et intransigeant, hostile aux ennemis de l'orthodoxie

catholique. Il profite de chaque occasion qu'il lui est donnée pour exalter l'affermissement de l'autorité papale, pour encourager la propagation des

ANTONIN DE FLORENCE, *Confessionale ...* [Spire : Peter Drach], 30 juin 1487, in-quarto, fol. 74r (Bruxelles, KBR, Inc A 328)



DS 5.664/98 [Ea] (RP)



A. SANDERUS, *Chorographia sacra Brabantiae ...*, 2e éd., t. 3, La Haye, 1727, p. 7 (Bruxelles, KBR, VH 27.226 C)

établissements religieux ainsi que pour louer la politique des princes de la maison de Habsbourg dans leur combat acharné contre l'hérésie. Cette tendance a tout naturellement fait remarquer ce fervent héraut de la Contre-Réforme aux yeux des archiducs Albert et Isabelle (1598-1621) qui l'appellent à leur cour en tant que chapelain. Quelques temps plus tard, en 1617, la dignité de bibliothécaire de la cour lui est conférée, véritable consécration pour le promoteur de la bibliothèque publique d'Anvers. Il passe dorénavant son temps entre Bruxelles et Anvers. Son importance au sein du chapitre scaldien ne fait que croître, il est investi des fonctions de doyen du chapitre en 1624 puis de vicaire-général du diocèse d'Anvers en 1635. Au fil des ans, le poids de ses nombreuses charges se fait ressentir, sa santé commence à décliner. Il meurt à Anvers, dans sa maison décanale, le 19 octobre 1640.

« *Bibliotheca P[atrum] Dominicanarum Bruxellensis Aubertus Miraeus D[ono] D[edit] an[no] 1622* » (Aubert Le Mire a offert [ce livre] à la bibliothèque des Pères Dominicains de Bruxelles par don). Cet ex-libris manuscrit, d'une autre main que celle d'Aubert Le Mire, est apposé sur les deux incunables précités. Ces deux notes émanent vraisemblablement du frère-bibliothécaire du couvent bruxellois, l'*armarius*, qui les a apposées lors de la réception des ouvrages. Ce mécénat d'Aubert Le Mire confirme sa tendance à soutenir les

monastères dans leur propagation. Le don de livres, destinés dans le cas ici présent à parfaire la librairie des frères prêcheurs, rentre parfaitement dans la logique née du Concile de Trente (1545-1563) visant et le raffermissement de la foi et le combat des hérétiques par l'instruction des fidèles. Idéaux que Miraeus a toujours défendu tout au long de sa carrière ! Toutefois, l'on est en droit de se poser la question de savoir pourquoi, très exactement en 1622, l'érudit bruxellois offre-t-il au moins deux ouvrages à un monastère fondé au milieu du XV^e siècle grâce au soutien d'Isabelle de Portugal (+1471), la femme de Philippe le Bon (1419-1467) ? Un ex-libris manuscrit présent dans les deux exemplaires nous fournit la réponse : « *Bibliot[heca] Vilvord[ensis]* ».

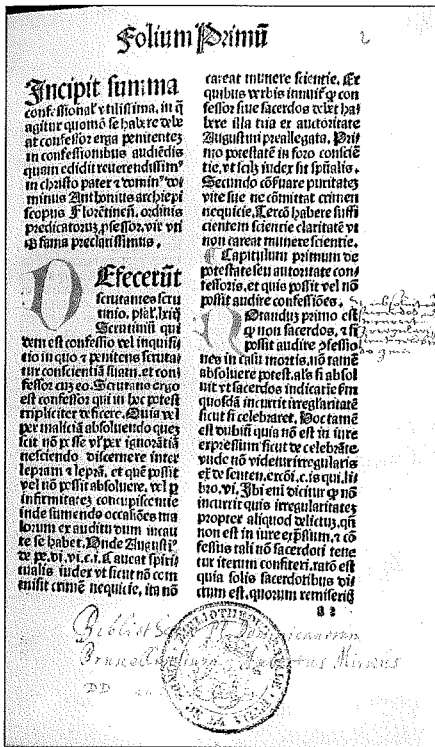
Dès lors, tout devient clair ! En effet, en cette année-là (1622), les dominicains de Bruxelles, grâce à l'impulsion de leur prieur Pierre Malpeus (1621-1624) et à l'action d'autres mécènes, implantent une filiale à Vilvorde, mais ce n'est qu'en 1623 que la commune de Vilvorde donnera son accord à l'établissement du vicariat. Miraeus a bel et bien soutenu par son don la propagation d'établissements religieux dans les anciens Pays-Bas.

D'où proviennent les deux ouvrages légués aux frères prêcheurs ? Il est intéressant de savoir si l'érudit a ponctionné deux fragments de sa bibliothèque personnelle ou, tout simplement, les a-t-il achetés à cet effet ? Une inscription

apposée sur le *Supplementum* nous apprend que ce livre appartenait au propre père d'Aubert Le Mire. On relève sur le premier feuillet la mention datée du 2 septembre 1589 au nom de Guillaume Le Mire (+1621) (« *Guillermi de Mire 1589 II septemb[ris]* »). Le *Confessionale*, pour sa part, est bardé de notes manuscrites autographes d'Aubert Le Mire. Signe de la consultation de l'ouvrage, ces traces écrites permettent de mieux appréhender l'érudit en tant que lecteur. Sur le feuillet de garde, Miraeus a inscrit des extraits du texte avec les références qui y renvoient. De plus, certains passages sont annotés de diverses façons (commentaires, abréviations...), d'autres soulignés. Toutes ces marques sont en fait des usages divers pour retenir les idées marquantes, fruit d'une lecture attentive et érudite. Il est difficile de dire si Aubert Le Mire a lu le *Supplementum*. Ce livre a très certainement été reçu à la mort de son père, qui survient en 1621, moins d'un an avant le legs aux dominicains de Bruxelles. L'a-t-il consulté avant de le céder aux frères prêcheurs ? En tout cas, si lecture il y a eu, elle n'a pas laissé de traces ostensibles ! Toujours est-il que ces deux imprimés proviennent bel et bien de la bibliothèque d'Aubert Le Mire.



J-Fr. FOPPENS, *Bibliotheca Belgica ...*, t. 1, Bruxelles, 1739, p. 106 bis (Bruxelles, KBR, Fétis 901 A [Af] LP)



ANTONIN DE FLORENCE, Confessionale..., [Spire : Peter Drach], 30 juin 1487, in-quarto, fol. 2r (Bruxelles, KBR, Inc A 328)

Les deux incunables vont rester dans les collections des dominicains de Vilvorde jusqu'au Régime français. Le couvent avait échappé aux suppressions des ordres contemplatifs ordonnées par Joseph II (1780-1790), dans son célèbre édit de 1783, grâce à l'enseignement prodigué par les pères. Toutefois, le monastère ne résiste pas à la fougue révolutionnaire.

Lors de l'occupation française, la sécularisation des biens religieux le frappe de plein fouet. Les bâtiments du collège accueillent une garnison de soldats. Le gouvernement français, pour sa part, porte une attention toute particulière aux bibliothèques monastiques. Les collections du monastère de Vilvorde, à l'instar de celles des autres ensembles conventuels du département de la Dyle, sont transférées en 1797 à l'École centrale de Bruxelles, créée en 1794. La ville de Bruxelles récupère l'important patrimoine livresque de cet établissement lors de son abolition en 1802.

L'immense collection de la Ville, pas moins de 47000 volumes, est cédée en 1842 à la Bibliothèque royale de Belgique, fondée en 1837 grâce à l'achat, par l'Etat belge, de la biblio-

thèque du bibliophile gantois Charles Van Hulthem (1764-1832). Parmi les 1500 incunables légués, figurent les deux ouvrages ayant jadis appartenu à Aubert Le Mire.

De telles recherches menées dans un ensemble plus vaste permettraient de mieux percevoir l'importance du mécénat dans la constitution et la formation des bibliothèques bruxelloises d'Ancien Régime. C'est pourquoi, il est important que les bibliothèques publiques s'intéressent de plus près aux ex-libris manuscrits ou imprimés de leurs ouvrages anciens. Des travaux sont en cours, mais la masse à décortiquer demeure encore énorme.

Références :

- ANTONIN DE FLORENCE, *Confessionale : defecerunt scrutantes scrutinio. Titulus de restitutionibus*, [Spire : Peter Drach], 30 juin 1487, in-quarto. Cote : INC A 328 (RP)
- Bibliographie : M.-L. POLAIN, *Catalogue des livres imprimés au quinzième siècle des bibliothèques de Belgique*, t. 1, Bruxelles, 1932, n° 255 ; Fr. R. GOFF, *Incunabula in American libraries: a third census of fifteenth-century books recorded in North American collections*, New-York, 1964, A-821.
- NICOLAS DE OSIMO, *Supplementum summae pisanellae et canones poenitentiales fratris Astensis et Consilia poenitentiales de Nevo contra Judeos foenerantes*, Venise : François Renner de Heilbronn, 1482, in-quarto & in-octavo. Cote : INC A 1.168-69 (RP)
- Bibliographie : M.-L. POLAIN, *Catalogue...*, t. 3, Bruxelles, 1932, n° 2805 ; Fr. R. GOFF, *Incunabula in American libraries...*, N-74.

Pour en savoir plus :

- G. COLIN, « La Réserve précieuse de la Bibliothèque Royale de Belgique », in « *Librarum* » *Revue de la Société Suisse des Bibliophiles*, t. 13, n° 2, 1970, p. 4-24.
- C. DE CLERCQ, « Miraeus (Mire). Aubertus junior (le) », in *Nationaal Biografisch Woordenboek*, t. 9, Bruxelles, 1981, col. 535-537.
- C. FLANAGAN, « Aubertus Miraeus, An Early Belgian Librarian », in *The Journal of Library History*, t. 10, 1975, 341-353.
- Cl. LEMAIRE, M. DEBAE, « Esquisse historique », in *Bibliothèque royale. Mémorial 1559-1969*, Bruxelles, 1969, p. 50-82.
- *Le livre annoté*, éd. J.-P. ANGREMY, Paris, 1999 (*Revue de la Bibliothèque nationale de France*, n° 2).
- J. MACHIELS, *Des bibliothèques religieuses aux bibliothèques publiques*, Bruxelles, Archives Générales du Royaume, 2000, p. 59-71 (*Service éducatif, Dossiers, 1e Série*, n° 22).
- L. DE MECHELEER, *De orde van de Dominicanen. Monasticon*, Bruxelles, Archives Générales du Royaume, 2000, p. 199-240, 527-548 (*Introduction bibliographique à l'histoire des couvents belges avant 1796*, n° 35).
- A. WAUTERS, « Miraeus (Aubert Le Mire, dit) », in *Biographie Nationale*, t. 14, Bruxelles, 1897, col. 882-895.

Les manuscrits de la bibliothèque d'Aubert Le Mire ont été recensés après son décès par Antoine Sanderus dans son ouvrage sur les manuscrits conservés dans les bibliothèques belges : A. SANDERUS, *Bibliothecae Belgicae manuscriptae pars secunda*, Lille, 1644, p. 157-161 (réimpression anastatique 1972, *Archives et Bibliothèques de Belgique*, numéro spécial 7).

L'auteur tient à remercier tout particulièrement Ann Kelders, attaché au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique, pour sa précieuse aide et le temps qu'elle a bien voulu lui consacrer.

Bruxelles, KBR, ms 9070 - 77, fol. Lr.

